

## Syndicat National des Sapeurs Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de France

«Quand je revendique, c'est pour construire»

ref: COM/CB/17-041





## Violences urbaines et autres incivilités contre les sapeurs-pompiers

Grâce à nos différentes interventions après l'édifiant rapport de l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) de ce mois-ci, c'est avec plaisir que nous apprenons que Monsieur le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, vient d'adresser à l'ensemble des Préfets un télégramme leur demandant une évaluation du protocole départemental de la prévention et de lutte contre les agressions visant les sapeurs-pompiers institué dans la circulaire du 30 mars 2015 et le cas échéant de la faire évoluer.

Beaucoup de travail reste à faire et sans nous contenter de cette action, le SNSPP-PATS reste mobilisé sur cette question inacceptable des violences et agressions menées contre les sauveteurs du quotidien et de l'exceptionnel que sont les agents des SDIS de France, sapeurs-pompiers et tous les autres acteurs de la sécurité en général, qui oeuvrent à nos cotés.

Dans l'attente de notre rencontre bilatérale prévue avec le ministre dans les prochains jours, toute l'équipe du SNSPP-PATS reste totalement mobilisée sur l'ensemble du territoire.

Merci de votre confiance envers votre syndicat libre et indépendant.

«Quand je revendique c'est pour construire»

Le Bureau national











